



Référentiel Officiel

Fourni par Educentre, le copilote des apprenants
et des professionnels de la formation

<https://educentre.fr>



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Maçon du Bâti Ancien

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 1/36 |

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Maçon du Bâti Ancien

Sigle du titre professionnel : MBA

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 232s - Exécution des ouvrages : maçonnerie, couverture, autres travaux du gros œuvre

Code(s) ROME : F1703

Formacode : 22303, 22274, 22311, 22334

Date de l'arrêté : 22/08/2016

Date de parution au JO de l'arrêté : 07/09/2016

Date d'effet de l'arrêté : 20/10/2016

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 3/36 |

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 4/36 |

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel MBA

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|---|--|-------------|--|
| Mise en situation professionnelle | Réaliser un sol en dallage Bâtir ou restaurer un mur en matériau local traditionnel Enduire un ouvrage de maçonnerie avec un mortier traditionnel local Réaliser des coffrages en bois | 13 h 00 min | Après tirage au sort des espaces individuels de travail, l'ouverture des plis est réalisée. Un dossier candidat avec ses annexes est remis à chaque participant. La mise en situation professionnelle débute immédiatement après avoir renseigné le questionnaire professionnel. |
| Autres modalités d'évaluation le cas échéant : | | | |
| ▪ Entretien technique | Sans objet | 00 h 00 min | Sans objet. |
| ▪ Questionnaire professionnel | Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages Remplacer un élément de maçonnerie Mettre en œuvre un plancher poutrelles et hourdis Réaliser un sol en dallage Ferrailler et couler le béton des éléments de structure simples en béton armé Rejointoyer des maçonneries Réaliser les opérations de montage et de démontage d'un échafaudage de pied | 00 h 40 min | Le questionnaire professionnel est renseigné par chaque candidat immédiatement après l'ouverture des plis et la remise individuelle du dossier candidat et de ses annexes. Le surveillant récupère l'ensemble des questionnaires à l'issue du temps imparti, pour remise au jury. |
| ▪ Questionnement à partir de production(s) | Sans objet | 00 h 00 min | Sans objet. |
| Entretien final | | 00 h 20 min | Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. (10 mn) |
| | Durée totale de l'épreuve pour le candidat : | 14 h 00 min | |

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat réalise un ouvrage de maçonnerie en pierres, moellons, pisé ou briques de parement.

Il enduit au mortier 2 faces adjacentes de la maçonnerie.

Il exécute un dallage sur chape en terre cuite et/ou pierre.

Il assemble les éléments d'un coffrage en bois, le positionne et le stabilise.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 5/36 |

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Sans objet.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet.

Précisions pour le candidat VAE :

Sans objet.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 6/36 |

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

| Compétences professionnelles | Critères d'évaluation | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation | | |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|--|
| | | | Entretien technique | Questionnaire professionnel | Questionnement à partir de production(s) |
| Exécuter des travaux de maçonnerie dans du bâti ancien | | | | | |
| Bâtir ou restaurer un mur en matériau local traditionnel | <p>Les EPI sont utilisés</p> <p>Le mortier préparé est conforme à l'usage auquel il est destiné</p> <p>L'appareillage des pierres ou des briques est cohérent avec l'existant</p> <p>Les maçonneries réalisées sont conformes aux plans ou en cohérence avec l'existant</p> <p>Les dimensions respectées</p> <p>L'aplomb et le niveau sont respectés ou cohérents avec l'existant</p> <p>Les joints sont identiques en termes d'épaisseur et de coloris</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages | <p>L'implantation et le tracé du percement sont conformes au plan et respectent le procédé de réalisation des jambages, linteaux et seuils</p> <p>Les modes d'établissement d'un chevalement sont connus</p> <p>L'étalement est correctement positionné</p> <p>Le mode opératoire du percement est respecté</p> <p>L'outillage utilisé est adapté à la nature du mur à percer</p> <p>Les EPI sont utilisés</p> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Remplacer un élément de maçonnerie | <p>La pierre ou la brique de remplacement reprend les dimensions et l'aspect de celle à remplacer</p> <p>Les joints sont identiques en termes d'épaisseur et de coloris</p> <p>Le parement est en harmonie avec l'existant</p> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Réaliser un sol en dallage | <p>L'implantation et le positionnement des surfaces de dallage sont conformes au plan ou aux règles de pose</p> <p>Le dallage est plan et de niveau ou respecte la pente exigée</p> <p>Le dallage réalisé est en harmonie avec l'existant</p> <p>Les joints sont réguliers et cohérents avec le matériau utilisé</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 7/36 |

| Compétences professionnelles | Critères d'évaluation | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation | | |
|---|--|-----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|--|
| | | | Entretien technique | Questionnaire professionnel | Questionnement à partir de production(s) |
| Réaliser les opérations de montage et de démontage d'un échafaudage de pied | <p>Les règles de sécurité sont connues et mises en œuvre, les EPI adaptés</p> <p>Le matériel est stocké de manière sûre et sécurisée</p> <p>L'emplacement de l'échafaudage est balisé et sécurisé si nécessaire</p> <p>Les pieds de l'échafaudage sont implantés conformément aux instructions du chef monteur</p> <p>Le calage des pieds est conforme, le sol stabilisé</p> <p>Les échafaudages sont montés, démontés et utilisés selon la notice du fabricant</p> <p>Les ancrages sont réalisés à l'avancement</p> <p>Les accessoires tels que potence, pare gravois, font l'objet d'ancrages supplémentaires</p> <p>Les pièces défectueuses ont été identifiées et mises au rebut</p> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Réaliser des enduits dans du bâti ancien | | | | | |
| Réaliser les opérations de montage et de démontage d'un échafaudage de pied | <p>Les règles de sécurité sont connues et mises en œuvre, les EPI adaptés</p> <p>Le matériel est stocké de manière sûre et sécurisée</p> <p>L'emplacement de l'échafaudage est balisé et sécurisé si nécessaire</p> <p>Les pieds de l'échafaudage sont implantés conformément aux instructions du chef monteur</p> <p>Le calage des pieds est conforme, le sol stabilisé</p> <p>Les échafaudages sont montés, démontés et utilisés selon la notice du fabricant</p> <p>Les ancrages sont réalisés à l'avancement</p> <p>Les accessoires tels que potence, pare gravois, font l'objet d'ancrages supplémentaires</p> <p>Les pièces défectueuses ont été identifiées et mises au rebut</p> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 8/36 |

| Compétences professionnelles | Critères d'évaluation | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation | | |
|---|---|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|--|
| | | | Entretien technique | Questionnaire professionnel | Questionnement à partir de production(s) |
| Enduire un ouvrage de maçonnerie avec un mortier traditionnel local | L'enduit est réalisé suivant les consignes données L'aspect de finition et la teinte demandés sont respectés Les contraintes de planéité sont respectées Les temps de séchage entre les différentes couches sont respectés La teinte de l'enduit est en harmonie avec les bâtiments existants Le parement ne présente pas de fissuration ni de faïençage | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Rejointoyer des maçonneries | Les joints sont suffisamment dégarnis avant d'être rejointoyés Le mortier fabriqué est adapté à l'utilisation (plasticité, dosage, coloris) La teinte du mortier est en harmonie avec les matériaux rejointoyés et l'existant Les joints sont conformes à l'aspect demandé (joints creux, joints en boudin, joints lissés par exemple) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Réaliser des ouvrages coffrés dans du bâti ancien | | | | | |
| Réaliser des coffrages en bois | Les dimensions du coffrage correspondent à l'ouvrage à réaliser La fabrication du coffrage a été effectuée de façon rationnelle afin d'éviter le gaspillage de bois Le coffrage est stable et prévu pour résister aux efforts auxquels il va être soumis Les coffrages sont faciles à déposer | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Ferrailler et couler le béton des éléments de structure simples en béton armé | L'implantation et le positionnement des ouvrages sont conformes au plan Les caractéristiques dimensionnelles de l'ouvrage respectent les cotes, l'aplomb et le niveau dans les tolérances fixées dans les textes normatifs et selon l'existant Les armatures et leur positionnement respectent les plans de ferrailage Les armatures sont positionnées en respectant les règles d'enrobage par le béton Les ligatures permettent le maintien des aciers d'armatures pendant le coulage du béton Le béton fabriqué est adapté à l'utilisation (plasticité, dosage) Le béton est vibré selon les besoins de l'ouvrage | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 9/36 |

| Compétences professionnelles | Critères d'évaluation | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation | | |
|---|--|-----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|--|
| | | | Entretien technique | Questionnaire professionnel | Questionnement à partir de production(s) |
| Mettre en œuvre un plancher poutrelles et hourdis | <p>L'étaieement respecte les règles d'écartement entre étais</p> <p>Les étais sont bloqués en tête et en pied</p> <p>L'implantation et le positionnement des poutrelles et hourdis sont conformes au plan</p> <p>Les caractéristiques dimensionnelles de l'ouvrage respectent les cotes, l'aplomb et le niveau dans les tolérances fixées dans les textes normatifs</p> <p>Le béton fabriqué est adapté à l'utilisation (plasticité, dosage)</p> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Obligations réglementaires le cas échéant : Sans objet. | | | | | |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 10/36 |

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

| Compétences transversales | Compétences professionnelles concernées |
|---------------------------------------|--|
| Travailler en équipe | Bâtir ou restaurer un mur en matériau local traditionnel |
| | Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages |
| | Enduire un ouvrage de maçonnerie avec un mortier traditionnel local |
| | Ferrailler et couler le béton des éléments de structure simples en béton armé |
| | Mettre en œuvre un plancher poutrelles et hourdis |
| | Réaliser des coffrages en bois |
| | Réaliser les opérations de montage et de démontage d'un échafaudage de pied |
| | Réaliser un sol en dallage |
| | Rejointoyer des maçonneries |
| | Remplacer un élément de maçonnerie |
| Mettre en œuvre des modes opératoires | Bâtir ou restaurer un mur en matériau local traditionnel |
| | Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages |
| | Enduire un ouvrage de maçonnerie avec un mortier traditionnel local |
| | Ferrailler et couler le béton des éléments de structure simples en béton armé |
| | Mettre en œuvre un plancher poutrelles et hourdis |
| | Réaliser des coffrages en bois |
| | Réaliser les opérations de montage et de démontage d'un échafaudage de pied |
| | Réaliser un sol en dallage |
| | Rejointoyer des maçonneries |
| | Remplacer un élément de maçonnerie |
| Organiser, préparer une action | Bâtir ou restaurer un mur en matériau local traditionnel |
| | Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages |
| | Enduire un ouvrage de maçonnerie avec un mortier traditionnel local |
| | Ferrailler et couler le béton des éléments de structure simples en béton armé |
| | Mettre en œuvre un plancher poutrelles et hourdis |
| | Réaliser des coffrages en bois |
| | Réaliser les opérations de montage et de démontage d'un échafaudage de pied |
| | Réaliser un sol en dallage |
| | Rejointoyer des maçonneries |
| | Remplacer un élément de maçonnerie |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 11/36 |

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre MBA

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 20 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent lors de la dernière heure de la mise en situation professionnelle, pour observer le candidat (gestes professionnels, respect des procédures et règles de sécurité).

Cette période se déroule en la seule présence du jury, qui observe le comportement professionnel du candidat. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves. Toutefois, en cas danger, il peut mettre fin à celles-ci et le consigner dans le procès -verbal.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un surveillant sera présent dès le début de la session de certification, jusqu'à l'arrivée du jury.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 12/36 |



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Maçon du Bâti Ancien

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 13/36 |

CCP

Exécuter des travaux de maçonnerie dans du bâti ancien

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|---|---|-------------|--|
| Mise en situation professionnelle | Bâtir ou restaurer un mur en matériau local traditionnel | 03 h 30 min | La mise en situation débute après la réalisation du questionnaire professionnel. |
| Autres modalités d'évaluation le cas échéant : | | | |
| ▪ Entretien technique | Sans objet | 00 h 00 min | Sans objet. |
| ▪ Questionnaire professionnel | Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages Remplacer un élément de maçonnerie Réaliser un sol en dallage Réaliser les opérations de montage et de démontage d'un échafaudage de pied | 00 h 30 min | Le questionnaire professionnel est renseigné par le candidat après l'ouverture des plis et avant la mise en situation professionnelle. |
| ▪ Questionnement à partir de production(s) | Sans objet | 00 h 00 min | Sans objet. |
| Durée totale de l'épreuve pour le candidat : | | 04 h 00 min | |

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle consiste en la réalisation d'un muret en pierre et moellons, ainsi qu'un dallage sur chape.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Sans objet.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 15/36 |

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 16/36 |

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Exécuter des travaux de maçonnerie dans du bâti ancien

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent durant la dernière heure de la session de validation du CCP, il observe le candidat (gestes professionnels, respect des règles de sécurité).

Cette période se déroule en la seule présence du jury qui observe le comportement professionnel du candidat. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves. Toutefois, en cas danger, il peut mettre fin à celles-ci et le consigner dans le procès-verbal.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

La présence d'un surveillant d'examen est requise dès le début de la session et durant la partie de la mise en situation professionnelle où le jury n'est pas présent.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 17/36 |

CCP

Réaliser des enduits dans du bâti ancien

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|---|--|-------------|--|
| Mise en situation professionnelle | Enduire un ouvrage de maçonnerie avec un mortier traditionnel local | 03 h 40 min | La mise en situation débute après la réalisation du questionnaire professionnel. |
| Autres modalités d'évaluation le cas échéant : | | | |
| ▪ Entretien technique | Sans objet | 00 h 00 min | Sans objet. |
| ▪ Questionnaire professionnel | Rejointoyer des maçonneries Réaliser les opérations de montage et de démontage d'un échafaudage de pied | 00 h 20 min | Le questionnaire professionnel est renseigné par le candidat après l'ouverture des plis et avant la mise en situation professionnelle. |
| ▪ Questionnement à partir de production(s) | Sans objet | 00 h 00 min | Sans objet. |
| Durée totale de l'épreuve pour le candidat : | | 04 h 00 min | |

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle consiste en la réalisation d'une couche d'enduit de finition et d'un gobetis. Chaque projection fera 1.00 m² environ.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Sans objet.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 19/36 |

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 20/36 |

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des enduits dans du bâti ancien

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent durant la dernière heure de la session de validation du CCP, il observe le candidat (gestes professionnels, respect des règles de sécurité).

Cette période se déroule en la seule présence du jury qui observe le comportement professionnel du candidat. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves. Toutefois, en cas danger, il peut mettre fin à celles-ci et le consigner dans le procès-verbal.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

La présence d'un surveillant d'examen est requise dès le début de la session et durant la partie de la mise en situation professionnelle où le jury n'est pas présent.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 21/36 |

CCP

Réaliser des ouvrages coffrés dans du bâti ancien

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|---|---|-------------|--|
| Mise en situation professionnelle | Réaliser des coffrages en bois | 03 h 40 min | La mise en situation débute après la réalisation du questionnaire professionnel. |
| Autres modalités d'évaluation le cas échéant : | | | |
| ▪ Entretien technique | Sans objet | 00 h 00 min | Sans objet. |
| ▪ Questionnaire professionnel | Mettre en œuvre un plancher poutrelles et hourdis Ferrailer et couler le béton des éléments de structure simples en béton armé | 00 h 20 min | Le questionnaire professionnel est renseigné par le candidat après l'ouverture des plis et avant la mise en situation professionnelle. |
| ▪ Questionnement à partir de production(s) | Sans objet | 00 h 00 min | Sans objet |
| Durée totale de l'épreuve pour le candidat : | | 04 h 00 min | |

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle consiste en la réalisation d'un coffrage en bois.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Sans objet.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans objet.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 23/36 |

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 24/36 |

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des ouvrages coffrés dans du bâti ancien

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent durant la dernière heure de la session de validation du CCP, il observe le candidat (gestes professionnels, respect des règles de sécurité).

Cette période se déroule en la seule présence du jury qui observe le comportement professionnel du candidat. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves. Toutefois, en cas danger, il peut mettre fin à celles-ci et le consigner dans le procès-verbal.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

La présence d'un surveillant d'examen est requise dès le début de la session et durant la partie de la mise en situation professionnelle où le jury n'est pas présent.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 25/36 |

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Maçon du Bâti Ancien

Locaux

| Modalité d'évaluation | Désignation et description des locaux | Observations |
|-----------------------------------|---|--|
| Mise en situation professionnelle | Un atelier ou une plateforme extérieure couverte. | Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Surface de travail d'environ 9 M ² par candidat matérialisée par traçage avec accès et voies de circulation. |
| Questionnaire professionnel | Une salle équipée d'une table et d'une chaise par candidat. | Ce local doit garantir la confidentialité des échanges. |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 27/36 |

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

| Désignation | Nombre | Description | Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve | Observations |
|---------------------|--------|--|--|---|
| Postes de travail | 4 | Cerces | 1 | A fabriquer avec des aciers béton de 8 mm de diamètre, en amont de la session |
| | 1 | Surface de 9m ² minimum | 1 | Sans objet |
| Machines | 1 | Bétonnière | 16 | Sans objet |
| | 1 | Scie circulaire électroportative | 8 | Sans objet |
| | 1 | Scie sauteuse électroportative | 8 | Sans objet |
| | 1 | Tronçonneuse à matériaux avec disque diamant | 16 | Sans objet |
| Outils / Outillages | 1 | Auge de maçon | 1 | Sans objet |
| | 1 | Balai de cantonnier | 4 | Sans objet |
| | 1 | Brosse de tapissier | 1 | Sans objet |
| | 1 | Burin | 1 | Sans objet |
| | 1 | Chasse à pierre | 1 | Sans objet |
| | 1 | Cordex, cordeau, crayon, double mètre | 1 | Sans objet |
| | 1 | Dame de compactage | 1 | Cet outil n'est nécessaire que dans le cas de la réalisation d'un mur en Pisé |
| | 1 | Equerre de maçon | 1 | Sans objet |
| | 1 | Fer à joints | 1 | Sans objet |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 28/36 |

| Désignation | Nombre | Description | Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve | Observations |
|----------------|--------|-------------------------------------|--|--------------|
| | 1 | Fil à plomb | 1 | Sans objet |
| | 1 | Maillet en caoutchouc | 1 | Sans objet |
| | 1 | Marteau coffreur, massette | 1 | Sans objet |
| | 1 | Niveau à bulle de 0.60 | 1 | Sans objet |
| | 1 | Pelle ronde col de cygne | 1 | Sans objet |
| | 1 | Pointerolle | 1 | Sans objet |
| | 1 | Règle alu de 2 mètres | 1 | Sans objet |
| | 1 | Sceau de maçon 10 litres | 1 | Sans objet |
| | 1 | Scie égoïne | 1 | Sans objet |
| | 1 | Taloche bois ou plastique | 1 | Sans objet |
| | 1 | Taloche éponge | 1 | Sans objet |
| | 1 | Tenaille russe | 1 | Sans objet |
| | 1 | Truelle langue de chat | 1 | Sans objet |
| | 1 | Truelle rectangulaire | 1 | Sans objet |
| | 1 | Truelle ronde | 1 | Sans objet |
| Équipements | 1 | Brouette de maçon | 1 | Sans objet |
| | 32 | Etais métalliques de 0.60 cm | 16 | Sans objet |
| | 1 | Rallonge électrique en rouleau 20 m | 8 | Sans objet |
| | 6 | Serre-joints de maçon | 1 | Sans objet |
| Équipements de | 1 | Casque anti-bruit | 1 | Sans objet |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 29/36 |

| Désignation | Nombre | Description | Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve | Observations |
|---|--------|---|--|--------------|
| protection individuelle (EPI) ou collective | 1 | Casque de chantier | 1 | Sans objet |
| | 1 | Chaussures de sécurité | 1 | Sans objet |
| | 1 | Gants de manutention | 1 | Sans objet |
| | 1 | Lunettes de sécurité | 1 | Sans objet |
| Matières d'œuvre | 1 | 0.2 M3 de Sable 0/2 | 1 | Sans objet |
| | 1 | 1 Kg de pointes 55 ou 60 | 2 | Sans objet |
| | 1 | 1 Liteau 30X40 ou 27X38 en 4 ML | 1 | Sans objet |
| | 1 | 2 Bastaing 6X16 en 2 ML | 1 | Sans objet |
| | 1 | 2 chevrons 6X8 en 4 ML | 1 | Sans objet |
| | 1 | Environ 0,3 m3 de sable à bâtir 0/4 | 1 | Sans objet |
| | 1 | Environ 0,5 m3 de pierres de taille | 1 | Sans objet |
| | 1 | Environ 0,5 m3 de terre à pisé (selon région) | 1 | Sans objet |
| | 1 | Environ 105 Kgs de chaux | 1 | Sans objet |
| | 1 | Environ 2 m ² de carreaux terre cuite 20x20 (dimensions variables selon région) | 1 | Sans objet |
| | 1 | Environ 2 m ² de dallage pierre | 1 | Sans objet |
| | 1 | Environ 3 m ² de planches de 27 en 20cm, longueur selon épreuve et bois de contreventement | 1 | Sans objet |
| | 1 | Environ 5 m ² de briques 22x11x5.5 | 1 | Sans objet |
| | 1 | Environ 0.5 M3 de moellons (pierres à bâtir régionale) | 1 | Sans objet |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 30/36 |

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Maçon du Bâti Ancien est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

| Maçon du Bâti Ancien Arrêté du 03/08/2011 | | Maçon du Bâti Ancien Arrêté du 22/08/2016 | |
|--|--|--|--|
| CCP | Exécuter des travaux de maçonnerie dans du bâti ancien | CCP | Exécuter des travaux de maçonnerie dans du bâti ancien |
| CCP | Réaliser des enduits dans du bâti ancien | CCP | Réaliser des enduits dans du bâti ancien |
| CCP | Réaliser des ouvrages coffrés dans du bâti ancien | CCP | Réaliser des ouvrages coffrés dans du bâti ancien |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 31/36 |

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| MBA | RE | TP-01261 | 04 | 07/09/2016 | 20/06/2020 | 33/36 |

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

